10 juillet 2014

L'édito de Monsieur le Maire

Chers Barrannaises et Barrannais,

Voilà maintenant un peu plus de trois mois que votre nouveau conseil municipal est effectif. Chaque élu a débuté son mandat au sein des différentes commissions en fonction de ses souhaits et de ses compétences. Pour plus d'efficacité et de complémentarité, les tâches y sont réparties en binôme.

En début de chaque conseil municipal, sont présentés les comptes-rendus des réunions auxquelles ont assisté vos élus. Nous faisons aussi un point sur l'avancement des travaux menés par chacun tels que :

- La rénovation des fenêtres de l'école et la pose de double-vitrage (F. Buffin et P. Dalla-Barba),
- La mise en place du nouveau site internet (C. Devaux et P. De Almeida),
- La rénovation de l'appartement Rihouet en vue d'une location (J. Pourqué et G. Rey),
- Le remplacement du photocopieur et matériel informatique devenus obsolètes (P. De Almeida et N. Joullié)...

C'est aussi dans ce cadre, que de nombreuses discussions concernant le projet de lotissement de la Couloumère ont animé votre conseil.

Comme vous le savez, il y a 4 ans, une étude a été élaborée et le permis d'aménager a été accepté. Depuis, la situation économique et financière des ménages se sont dégradées. Cela se traduit par des difficultés pour obtenir un financement auprès des banques et de fait, une diminution de 60% en ce qui concerne les dépôts de permis de construire.
Dans cette situation, l'hypothèse de ne réaliser que la moitié du projet a aussi été envisagée ; c'est-à-dire ne réaliser que 8 lots au lieu des 16 initialement prévus.
Toutefois, en ce qui concerne les appels d'offre, la forte concurrence actuelle entre les entreprises devrait nous permettre d'obtenir de leur part, une réponse intéressante.
Aussi, après de nombreuses rencontres et discussions avec des professionnels et des conseillers, le projet paraît réalisable dans sa totalité.
Je pense que cela est intéressant pour le village, car les crédits de l'état baissent et pour l'avenir, les revenus propres au village pèseront de plus en plus dans la balance. Aussi nous ferons ce qui apparaît comme être le mieux pour notre commune.

Nous vous tiendrons bien évidemment, informés de l'avancement des divers travaux et vous rappelons que les réunions du conseil municipal sont programmées le deuxième lundi de chaque mois.

Merci à toutes et à tous pour votre implication dans la vie barrannaise,

J.P. Baqué

Composition du Conseil Municipal

Monsieur le Maire
Jean-Pierre BAQUE

1ère adjointe
Nicole JOULLIE

2ème adjoint
Didier SARKISSIAN

3ème adjoint
François BUFFIN

4ème adjoint
Emerick DALLA BARBA

Conseillers municipaux
Laurence TOMASELLO
Isabelle LUSTRI
Pascal DALLABARBA
Dimitri RANSAN
Mathieu MENDOUSSE
Josiane POURQUE
Paolo DE ALMEIDA
Christian BEGUE
Cécilia DEVAUX
Gaston REY

(* Dans l'ordre officiel).

Constitution des diverses commissions communales

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale :
Nicole JOULLIE, Isabelle LUSTRI, Laurence TOMASELLO, Cécilia DEVAUX, François BUFFIN

Commission des finances :
Jean-Pierre BAQUE, Nicolle JOULLIE, Didier SARKISSIAN, François BUFFIN, Emerick DALLA-BARBA, Pascal DALLA-BARBA, Mathieu MENDOUSSE, Gaston REY

Commission des travaux :
- Voirie : Jean-Pierre BAQUE, Emerick DALLA-BARBA, Mathieu MENDOUSSE, Christian BEGUE
- Autres travaux: Pascal DALLA-BARBA, Josiane POURQUE, Gaston REY, Mathieu MENDOUSSE.

Personnel communal :
Technique: Didier SARKISSIAN, Emerick DALLA-BARBA
Ecole et secrétariat: Nicole JOULLIE

Caisse des écoles :
François BUFFIN, Paolo DE ALMEIDA

Conseil d'école :
Nicole JOULLIE, Isabelle LUSTRI, Cécilia DEVAUX, Gaston REY

Commission communications :
Nicole JOULLIE, François BUFFIN, Josiane POURQUE, Paolo DE ALMEIDA, Cécilia DEVAUX

Commission relations avec les associations :
Paolo DE ALMEIDA, Isabelle LUSTRI, Laurence TOMASELLO, Dimitri RANSAN

Commission réceptions :
Nicole JOULLIE, François BUFFIN, Josiane POURQUE, Laurence TOMASELLO, Isabelle LUSTRI, Cécilia DEVAUX

Commission Esthétique village :
Nicole JOULLIE, Josiane POURQUE, Laurence TOMASELLO, Isabelle LUSTRI, Dimitri RANSAN

♦ Informations sur notre communauté de communes

A la suite des élections municipales de mars dernier, le conseil communautaire a été renouvelé et installé le 15 avril, il est composé des 50 délégués titulaires et 29 suppléants issus des conseils municipaux des communes membres.

Monsieur François Rivière a été élu Président de ce nouveau conseil communautaire et un nouveau bureau communautaire a alors été constitué ; il est composé de 10 vice-présidents (Roger Breil, Nicole Joullié, Serge Chambert, André Sempastous, Françoise Casalé, Max Balas, Karine Monfort, Alban Bataille, André Pau, Etienne Savary) et de 2 autres membres (Monsieur René Paggoto et Monsieur André Baldini).

3 Vice-Présidents ont reçu ultérieurement une délégation.

Le conseil communautaire a ensuite approuvé un nouveau conseil d'administration du CIAS Présidé par F. Rivière et dont Jean-Pierre Baqué est membre avec 9 autres membres élus au sein du conseil communautaire et 10 autres membres nommés par le président du CIAS dont Josiane Pourqué, conformément dans le respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles .
Le conseil communautaire a aussi approuvé la composition du comité de direction de l'EPIC de l'Office de Tourisme de Val de Gers dont Nicole Joullié est membre parmi les 7 conseillers communautaires et Marie-Hélène Rey , nommée au sein des 5 membres socio-professionnels ;
le conseil communautaire a approuvé la désignation des délégués au sein d'un certain nombre d'organismes extérieurs : syndicat mixte des trois Vallées, carte fourrière, syndicat mixte SCOT de Gascogne, syndicat mixte Gers Numérique, Association du Pays d'Auch (Jean-Pierre Baqué y est titulaire), le centre national d'action social (CNAS), et de certaines commissions réglementaires : Comité technique, (Nicole Joullié y est titulaire et Didier Sarkissian suppléant),

Le conseil communautaire du 26 mai a approuvé les délégations aux trois vice-présidents :

- Roger Breil : Tourisme, Accessibilité et Environnement,
- Nicole Joullié, Enfance et Jeunesse,
- Serge Chambert, Personnes Âgées et Solidarité,

Puis ce conseil a constitué des commissions thématiques :

- Enfance et jeunesse, présidée par Nicole Joullié et composée de 10 membres.
- Aménagement du territoire Haut débit , Urbanisme et Habitat (12 membres dont Didier Sarkisian)
- Economie, Tourisme, Agriculture et Forêt : 12 membres
- Commission locale de transfert de charge : 36 membres dont Jean-Pierre Baqué
- Comité de pilotage Prévention des risques professionnel : 5 membres dont Nicole Joullié
- Comité de suivi de la convention enfance avec le Grand Auch : 6 membres dont Nicole Joullié
- Commission intercommunale d'accessibilité : avec Jean-Pierre Baqué

Le nouveau président François Rivière a décidé en ce début de mandat d'engager une réflexion collective pour définir le projet communautaire pour la période 2014-2020 ; Pour cela, il a organisé , courant mai et juin, 6 réunions d'informations et d'échanges avec tous les conseils municipaux du territoire . Puis les phases de réflexions se sont intensifiées, au sein de commissions locales avec les conseillers communautaires, au sein du bureau communautaire et au sein de commissions thématiques, Enfance/Jeunesse, Aménagement du territoire/Urbanisme/Habitat, Economie/Tourisme/Agriculture/Forêt, Epic Office de tourisme, Conseil d'administration du CIAS.

Les axes d'orientation étudiées sont multiples :

- Comment assurer l'avenir de notre territoire , son développement économique et son attractivité ?Quels équipements et quels engagements ?
- Quels services à la population souhaitons-nous développer ?
- Comment renforcer les liens et la coopération entre la Communauté de Communes et ses communes, comment optimiser les ressources à l'échelle du bloc communal sur notre territoire ?

Une synthèse des réflexions et des propositions des différentes commissions seront étudiées , le projet sera amendé afin que le conseil communautaire de fin septembre valide un projet de mandat communautaire pour la période 2014-2020.

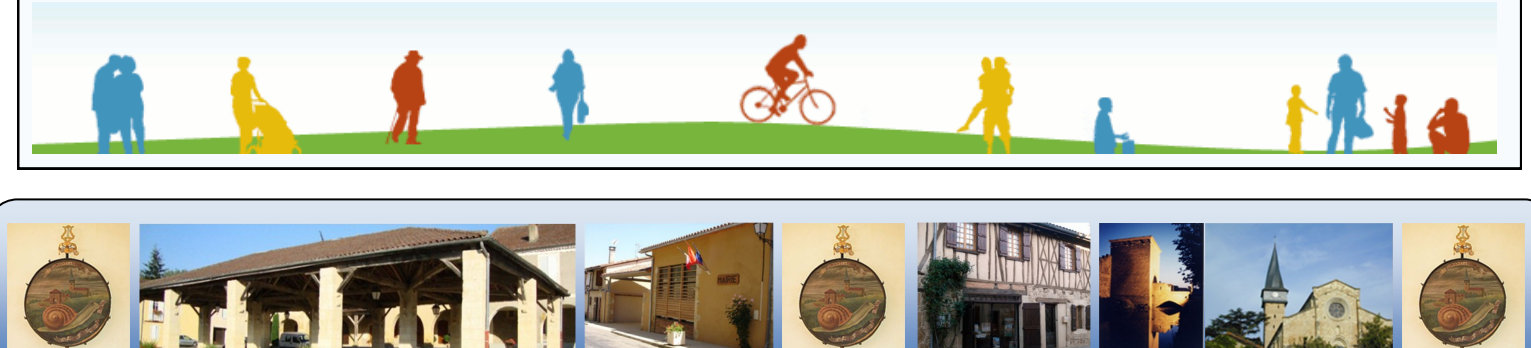

♦ Commémoration du 8 mai 1945

Le conseil municipal et la population se sont retrouvés au pied du monument aux morts pour célébrer ensemble le 69ème anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945.

Monsieur le Maire a lu le message de Monsieur Kader Arif, secrétaire d'état auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants puis s'en sont suivis le dépôt de gerbe, le salut des porte-drapeaux et la Minute de silence.

Cette cérémonie s'est terminée autour du pot de l'amitié servi au foyer familial.

Un peu d'histoire

Le 8 mai 1945 est le jour où cessent les combats de la seconde guerre mondiale en Europe, au lendemain de la capitulation allemande qui est intervenue dans la nuit du 6 au 7 mai. L'Allemagne nazie a perdu sa tête quelques jours plus tôt : Adolf Hitler s'est suicidé dans son bunker, à Berlin, le 30 avril.

Le 8 mai, jour férié ?

Une loi de 1946 dispose que la victoire sur l'Allemagne nazie sera commémorée « le 8 mai chaque année si ce jour est un dimanche et, dans le cas contraire, le premier dimanche qui suivra cette date » mais cette décision pose rapidement problème car cette célébration se trouve concurrencée par la fête de Jeanne d'Arc qui tombe au même moment...
Une nouvelle loi est votée en 1953 à la demande des anciens déportés et résistants : le 8 mai sera un jour fixe de la commémoration et un jour férié
En 1959, on revient à une date variable (le 2ème dimanche de mai)
En 1968, nouveau changement avec la célébration le 8 mai mais ce jour reste travaillé
En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par la « journée de l'Europe » (et ainsi marquer la réconciliation franco-allemande)
En 1981, François Mitterrand fait du 8 mai un jour férié : depuis cette date, la commémoration revêt à nouveau un caractère officiel à l'échelle nationale.

Embellissement du village

Dès le début du mois de mai, avec l'aide d'Alain Siers Saint Martin (employé municipal), les conseillers municipaux ont consacré 2 demi-journées à l'embellissement de Barran.

Sur les conseils avisés de Dimitri Ransan, ont été plantés des Euphorbes et Bégonias « big »dans les parterres de la mairie et devant le monument aux morts.

Pour les nombreuses jardinières du Village, ont été retenus les géraniums, les sauges bleues et la gaura.

Ce choix a été motivé par un souci d'économie d'eau, car ces plantes sont naturellement résistantes à la sécheresse.

♦ Les Associations

Cette fin du mois de juin a aussi été l'occasion de convier les bureaux des associations afin d'échanger sur leur fonctionnement, leurs projets et leurs besoins. En présence de M. le Maire, la commission a bien pris note de toutes les attentes et s'engage à tenter d'y répondre au mieux afin que Barran conserve cette belle dynamique associative.

L'AGENDA

- **A partir du 9 juillet**

  Une visite du village sera organisée par l'office du tourisme de Val de Gers, tous les mercredi à 11h15.

- **Les 9, 23 juillet et 6, 20 août**

  A 10h, visite gratuite du château de Nux.

- **Les 16, 30 juillet et 13 et 27 août**

  A 10h, visite du château de Mazères (5€).

- **A partir du 15 juillet**

  Tous les après midi. jusqu'au 15 août, l'office du tourisme de Val de Gers tiendra sous la halle, un point info touristique.

- **Le 25 août**

  A 20h30 sous la halle, concert de musique classique par un orchestre d'enfants : « les petites mains symphoniques ».

- **Les 29,30 et 31 août**

  Comme tous les ans la fête de Barran aura lieu le dernier week-end du mois d'août ; manège pour les enfants et nombreuses festivités...

- **Le 13 septembre de 14h à 18h30**

  La journée des associations sera organisée à Barran, par l'Office du tourisme de Val de Gers Cette présentation de toutes les associations du nord du territoire de Val de Gers sera suivie d'un repas.

Pour les autres dates et festivités, pensez à consulter le site de Barran !

www.barran.fr

PERMANENCE EN MAIRIE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MARDI matin: Jean-Pierre BAQUÉ

MERCREDI matin: Emerick DALLA BARBA

JEUDI matin: François BUFFIN

VENDREDI matin: Nicole JOULLIÉ

SAMEDI matin : Didier SARKISSIAN

♦ Côté Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située dans les locaux de la mairie. Elle propose pour adultes et enfants, des livres, des documents, des BD...

Vous pouvez emprunter 3 livres pendant 3 semaines. Le bibliobus de la bibliothèque départementale de prêt est venu à Barran, le 16 mai dernier. Nous avons procédé à 'échange d'un grand nombre d'ouvrages. De nouveaux livres vous attendent !

Ouverture aux mêmes horaires que ceux de la mairie.

♦ Fête de la musique

C'est maintenant une tradition bien établie, la fête de la musique à Barran... avec chaque fois un peu d'avance. Le 14 juin musiciens, chanteurs et danseurs ont animé la halle lors d'une soirée mêlant des genres musicaux variés et entrainants. Merci aux organisateurs et aux artistes pour ce moment familial et chaleureux où petits et grands aiment se retrouver autour de "trois petites notes de musique"...

Le Clos du ruisseau

La construction des maisons du lotissement "le clos du ruisseau", implanté au lieu-dit Saint Roch s'est achevée au début de l'année et les premiers occupants se sont installés début février. Cette opération immobilière a été réalisée par le Toit Familial de Gascogne. Pour accueillir dans la commune tous ces nouveaux Barrannais le conseil municipal les a invités à une petite réception le soir du 22 juin. Cette soirée a été l'occasion de faire connaissance en toute simplicité, et de présenter aux nouveaux venus les différents aspects de la vie communale, festivités, vie associative etc.

Bienvenue au village à tous les résidents du clos du ruisseau !

♦ Fête de l'école

C'est le mardi 1er juillet à 18h que nous avons pu apprécier tout le travail que les élèves de l'école de Barran ont fourni pour leur spectacle de fin d'année, ainsi que la créativité des enseignantes.

Nous avons été très émus des « duo calins » dansés par les plus petits. Accompagnés de la voix de Sheila les GS-CP nous ont rappelé que « L'école est finie ». Les CE nous ont remémoré les contes traditionnels dans une version dansée. Enfin les CM, en alliant théâtre chants et danses, se sont appliqués à faire passer le message qu'il y a toujours un peu de bonheur quelque part, à condition de bien regarder. Ce spectacle a été très applaudi par le public venu très nombreux.

Après un apéritif offert dans la cours de l'école, par l'A.V.S., nous avons partagé un repas pour lequel chaque famille avait amené un plat à sa convenance. Durant ce moment de convivialité, nous avons assisté à une pièce de théâtre montée par les CM avec l'aide des intervenants du CLAE.

Un grand BRAVO ! Et merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette délicieuse fin de journée.

Rappel concernant le plan canicule

Comme chaque année, le Plan Départemental de Gestion de la Canicule dans le Gers est mis en place.

En Mairie, vous trouverez, un registre nominatif sur lequel vous pouvez vous inscrire ou y inscrire les personnes vulnérables de votre entourage. Ce registre permettra au personnel communal, en cas d'alerte de canicule, de se déplacer au domicile de ces personnes et de leur apporter une vigilance toute particulière.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Ariane au 05 62 64 14 55.

Bulletin d'informations de la Commune de Barran

Rédaction : Commission communication • Photos : Mairie • Impression : Mairie de Barran • Tirage à 350 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution • Mairie de Barran : 45 rue du Docteur Demandes – 32350 Barran • Tél. : 05 62 64 14 55 •

Courriel : mairiedebarran@wanadoo.fr • Site web : www.barran.fr